

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CF402

présenté par
M. Tellier, Mme Lebon et M. Sansu

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 6 à 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'accélération de la hausse de la durée de cotisation.